

# Futur Rectorat 2003-2007 de l'Université de Lausanne

**Dans sa séance du 20 juin 2002, le Sénat de l'Université de Lausanne a accepté la composition du futur Rectorat pour la période 2003-2007 proposée par Jean-Marc Rapp, recteur actuel et élu futur recteur à la séance du 30 mai 2002.**

Il sera composé de **M. Jean-Marc Rapp**, Faculté de droit, recteur, chargé des affaires générales et relations internationales, et des vice-recteurs suivants :

**Mme Maia Wentland Forte**, Ecole des HEC, actuellement vice-recteur, finances, informatique et statistique ;

**M. Dominique Arlettaz**, Faculté des sciences, enseignants et programmes d'enseignement;

**M. Patrice Mangin**, Faculté de médecine, recherche et affaires étudiantes.

Ce futur Rectorat entrera en fonction le 1er septembre 2003.

\* \* \* \* \*

## **M. Jean-Marc Rapp**

Né en 1951 à Lausanne. Suisse, originaire de Prangins (Vaud).

Licencié en droit de l'Université de Lausanne (1975); Docteur en droit de l'Université de Lausanne (1983) avec la mention «Lauréat de l'Université»; Brevet d'avocat vaudois (1984); Master of Laws (LL.M) de l'Université de Californie, à Berkeley (1985).

Professeur extraordinaire de droit des obligations dès 1987, puis Professeur ordinaire de droit des obligations et de droit commercial dès 1989 à l'Université de Lausanne. Professeur invité à l'Université de Fribourg (1994). Membre du Conseil de la Fondation du Centre de l'entreprise de l'Université de Lausanne (CEDIDAC) (1993-). Vice-doyen (1995-1996), puis Doyen de la Faculté de droit (1996-1998), recteur depuis 1999.

Au niveau professionnel, a notamment travaillé comme avocat à Lausanne et à San Francisco (1984-1989), exercé des fonctions de juge cantonal suppléant au Tribunal cantonal vaudois (1986-1993), effectué un stage à la Commission européenne, Direction générale XV (1999).

M. Rapp a été conseiller communal à Lausanne (1994-1995) et député au Grand Conseil vaudois (1995-1998).

Domaines de recherche: Droit commercial (droit des sociétés et des papiers-valeur), droit des contrats.

## **Mme Maia Wentland-Forte**

Née en 1948, à Varsovie (Pologne), originaire de Lausanne. Diplôme de l'Institut des Etudes politiques de Paris (1973); Diplôme d'Etudes approfondies en informatique de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris V (1984); Doctorat de l'Université de Lausanne en informatique de gestion (1994).

Mme Wentland a travaillé dix ans à la Banque Nationale de Paris. Ingénieur conseil à la direction des études industrielles. Elle a créé deux entreprises dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Professeur extraordinaire à l'Université de Lausanne, en HEC depuis le 1er septembre 1995; enseigne «entreprise et technologie de l'information». Ses recherches portent sur l'intelligence artificielle, la gestion des connaissances, ainsi que la formation flexible et à distance.

Mme Wentland est directrice du programme MBA.

Vice-recteur de l'Université depuis le 1er septembre 1999.

### **M. Dominique Arlettaz**

Originaire de Sion et de Liddes, Dominique Arlettaz est né en 1956.

Après une maturité latin-grec passée à Sion en 1975, il étudie les mathématiques à l'EPFZ. Diplômé en 1980, il obtient son doctorat en 1983. Il est ensuite chargé de cours à l'EPFZ, puis assistant à l'EPFL, il puis complète sa formation aux Etats-Unis (Northwestern University, Evanston, et Ohio State University), à l'EPFL et au Canada (MacMaster University, Hamilton).

Professeur assistant de mathématiques générales à la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne dès 1988, il est nommé professeur ordinaire en 1994.

Dominique Arlettaz est doyen de la Faculté des sciences depuis septembre 2000.

N.B. quand en 2003, la Section l'Institut de mathématiques de l'Université de Lausanne sera transférée à l'EPFL, Dominique Arlettaz, alors vice-recteur, restera attaché à l'Université.

### **M. Patrice Mangin**

Originaire de France, Patrice Mangin est né à Douala (Cameroun) en 1950.

Diplômé en médecine (Paris, 1973), il obtint en 1978 le diplôme d'Etat de docteur en médecine et le certificat d'études spéciales en neurologie à Strasbourg. Après un certificat d'études spéciales en médecine légale (1980), il reçut le titre de docteur ès sciences (1985) pour une thèse portant sur l'analyse par HPLC de barbituriques et son application en toxicologie clinique et forensique. Praticien hospitalier à la Faculté de médecine de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, il y est nommé en 1990 professeur et directeur de l'Institut de médecine légale et de médecine sociale.

Il rejoint l'Université de Lausanne en 1996 comme professeur ordinaire et directeur de l'Institut de médecine légale

Le professeur Mangin est vice-doyen de la Faculté de médecine, chargé de la recherche, depuis 1999.